Vol. XXXVIII — Saint-Boniface, Manitoba, 10 Mars 1909. — No. 18

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... [illegible] cents
Chaque insertion subséquente .... [illegible] "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agriculture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés

La population en 1901 était de 255,211 ; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240. elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 miles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq ; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions ; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous

JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man.
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto Ont

Compagnie Generale Transatlantique
De New-York au Havre-Paris (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a. m.

*La Provence	18	"
*La Savoie	25	"
*La Touraine	1	avril
*La Lorraine	8	"
*La Provence	15	"
La Savoie	22	avril

* Paquebots à deux hélices — TRAVERSÉE RAPIDE

Pour informations s'adresser à :
ALLOWAY & CHAMPION
Représentants spéciaux
362 et 667 Main Street, Winnipeg.
ou à tout agent de Compagnie de chemin de fer.

PEABODYS' UNION MADE OVERALLS for JACKETS
PEABODY'S RAILROAD
AMERICAN GOODS MANUFACTURED IN CANADA
For Sale by

Avez-vous déjà essayé les overalls "PEABODY".
Sinon, allez vous en chercher à
La Maison Blanche
Satisfaction garantie
Seuls Agents a Saint-Boniface
MOSCOVITCH FRERES
No. 21, avenue Provencher

ROBINSON & CO. LIMITED
398-402 RUE PRINCIPALE, Winnipeg, Man.

Bon Marche dans la Porcelaine et la Quincaillerie

Tasses et soucoupes en faïence blanche, unis, d'une bonne grandeur ...... 4 pour 25 cts.
Tasses et soucoupes en porcelaine de bonne qualité, avec dessins bleus et or, Prix spécial ...... 15 cts.
Services de toilette bleus et verts, 10 morceaux $2.00
Services de toilette bleus et verts, 8 morceaux $1.75
Moulins à viande de 4 grandeurs 0, 1, 2, 3 Prix depuis ...... $1 25, $1.50, $1.75 et $2 25
Hachettes avec manches, les meilleures sortes y compris Black Prince Prix ...... 85 cts. et $1.00
Supports de manteaux en cuivre ...... Prix 5 cts. ou 50 cts. la douzaine

ROBINSON & CO. LIMITED
398-402 RUE PRINCIPALE, Winnipeg, Man.

Dr J. H. O. LAMBERT
HEURES DE BUREAU
WINNIPEG — 666½ Main St. 4 à 6 hrs p.m. Dr Slater Phone 3908.
ST. BONIFACE — 8 à 9 a.m. 12 à 2 p.m. 6½ à 8½ p.m. 42 AVE DUMOULIN. Phone 1245
Visite tous les jours a l'Hopital St-Boniface

DR. G. A. DUBUC
BUREAU
No. 81, AVENUE PROVENCHER
ST. BONIFACE
HEURES DE CONSULTATIONS
8 à 9 a. m.
1 à 4 p. m.
7 a 8 p. m.
TELEPHONE 1647
Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface.

Dr. Z. Peatman
Ex Medecin et Chirurgien resident de l'hopital St. Boniface.
304 Main Street Winnipeg
Vis-à-vis la gare du Canadian Northern Railway
HEURES DE BUREAU:—8 à 9 a.m 2 à 4 p.m 7 à 9 p. m.
Visite tous les jours à l'Hopital de Saint-Boniface.
Telephone 2247.

Dr. LACHANCE
SPECIALITE :
CHIRURGIE ET MALADIES DE LA FEMME
McGEEVY BLOCK
258½ AVENUE DU PORTAGE, WINNIPEG
Tel. 7204
CONSULTATIONS : 1 à 5 P. M.
Téléphone résidence 2613.

JOS. LECOMTE,
Notaire Public.
TERRES A VENDRE.
Dans Toutes les Paroisses Françaises du Manitoba
Argent à Prêter.
197 RUE LOMBARD - Winnipeg

Telephone 334 — B. de P. 319
A. J. H. Dubuc
AVOCAT ET NOTAIRE
216 Avenue du Portage (Cote Sud)
4me porte de la Rue Main
BLOC DU TRUST & LOAN
ARGENT A PRETER—Placements de fonds privee
Telephone 334

JOSEPH BERNIER. — H. W. H. KNOTT
NOEL BERNIER
Bernier, Knott & Bernier,
AVOCATS.
(Argent à prêter sur hypothèque)
Chambres 512-514, *Bloc McIntyre*
Rue Principale, Winnipeg
Tel. No. 2079

J. W. Wilton, LL.B. — E. J. McMurray, B.A. LL.B
L. A. DeLorme B. A.
Wilton, McMurray & DeLorme
Avocats et Notaires
712 BLOC McINTYRE
Rue Principale, Winnipeg.
Telephone 7221

Theo. Bertrand,
Avocat Notaire et Commissaire
No. 198 Rue Aulneau
en arrière de la "Northern Bank"
T. BONIFACE, MAN.
Argent à prêter, lots de tous prix à vendre aux conditions des plus faciles

Albert DUBUC
AVOCAT ET NOTAIRE
(*Ancien membre de la société Dubuc&Dubuc*)
BATISSE CANADA LIFE
Coin des rues Main et Portage
TELEPHONE 8896

Boutade a l'hiver

Que j'aime les douces journées
Du printemps vert
Ils sont longs comme des années
Les jours d'hiver !

La terre de neige couverte
Et ce ciel gris...
Mon œil en reste froid, inerte
Et sans souris

Je hais la bise et la froidure,
Flocons inclus:
Depuis trop longtemps cela dure
Je n'en veux plus.

Froid hiver, saison ennuyeuse,
Triste saison,
Tu rends mon âme soucieuse,
Mon soupir long.

Dans ce grand manteau blanc d'hermine
Et de frimas,
Tu penses avoir bonne mine,
Ne le crois pas !

A d'autres ta neige, ta glace
Et tes plaisirs,
Il n'est en mon cœur point de place
Pour ces désirs.

Moi, j'aime l'été, la nature,
Les champs, les fleurs,
Les moissons, la belle verdure
Et les chaleurs.

J'aime de la vaste campagne
L'air pur et frais ;
L'apre parfum de la montagne
A des attraits

Que j'aime les douces journées
Du printemps vert,
Ils sont longs comme des années
Les jours d'hiver.

J. T. O. [illegible]AUCIER

ANGLETERRE ET ALLEMAGNE

EN DEPIT DES ASSURANCES PACIFIQUES ECHANGEES ENTRE GUILLAUME II ET EDOUARD VII, L'ANTAGONISME SUBSISTE ENTRE CES DEUX PAYS.— L'ACTIVITE NAVALE DU ROYAUME-UNI.

LONDRES, 5.— Il ne faudrait pas croire que le voyage de Sa Majesté Edouard VII va modifier la politique maritime du Royaume-Uni ; il n'aura pas non plus d'influence sur sa politique extérieure. Depuis quelques semaines, on a parlé beaucoup de dissentiments ministériels. On se souvient qu'à la Chambre des Communes, le 12 novembre dernier, le premier ministre Asquith avait déclaré, au nom du gouvernement, accepter le principe en vertu duquel la flotte anglaise doit toujours être aussi forte que les flottes réunies des deux puissances maritimes les plus fortes. Sir Edward Grey et le ministre de la marine, M. MacKenna, ont fait, à la même époque et ont renouvelé depuis des déclarations analogues touchant la nécessité de maintenir la suprématie de la marine britannique.

Pour assurer cette supériorité, l'amirauté propose un programme qui comporte la mise en chantier pendant la prochaine année financière de six ou au moins cinq "Dreadnoughts" perfectionnés. Malgré l'opposition de trois des membres du cabinet, ce programme a été finalement accepté. Nul doute qu'il ne soit voté par la majorité cependant très pacifique, très democratique et très réformatrice de la chambre des communes.

A la dernière séance de la chambre des communes, un radicale, M. Byles, ayant demandé au premier ministre si son attention s'était portée sur certaines paroles venues d'Allemagne, suggérant qu'une entente navale serait possible entre les deux pays, au cas où l'Angleterre diminuerait le train de ses constructions navales, le premier ministre a déclaré :

"Je ne sais rien des suggestions officieuses dont il m'est parlé. Autant que je le puis savoir, le gouvernement allemand s'en tient aux vues qu'il nous a exprimées, à savoir que son programme naval est déterminé par les besoins du pays et ne sera influencé par aucune des mesures que nous pourrons prendre.

"Le gouvernement allemand a, d'autre part, déclaré qu'il est naturel que nous fassions tout ce que nous jugeons nécessaire à la protection de nos intérêts propres. En conséquence aucun arrangement n'est intervenu à Berlin ; mais j'y ai confiance, la récente visite de Sa Majesté fera apparaître ce fait : les dépenses navales ne devront pas être regardées comme impliquant entre les deux pays des "frottements" hostiles.

Ces déclarations officielles établissent le bilan exact des dernières conversations de Berlin. La rivalité d'armements a complètement échappé aux dernières conversations anglo-allemandes.

Choses remarquables au Canada

Le Canada possède le plus grand champ de blé qui éxiste au monde, 900 milles par 300 milles.

Le Canada possède les plus fécondes et les plus grandes pêcheries du monde, aussi bien que les meilleures rivières à saumon.

Les moulins à farine les plus considérables de l'Empire Britanique sont ceux de la Lake of the Woods Milling Co., situés à Keewatin, Canada, avec une capacité de 10,500 barils de farine par 24 heures.

Le Canada a le plus grand élévateur de Port Arthur, qui peut contenir sept millions de minots.

Le G. T. P. construira un élévateur de la capacité de 12 millions de minots à Fort William.

Le Canada possède à Peterboro la plus grande écluse à levier du monde.

Le Canada possède au Sault-Ste-Marie, le plus grand canal d'une écluse du monde.

Le Canada possède la plus grande mine de nickel du monde.

Le Canada a à Cobalt les plus riches dépôts d'argent, de nickel du monde.

Le Canada possède à Frank, Alberta, le plus vaste fondeur pour zinc qu'il y ait dans le monde.

Le gisement de houille le plus épais du monde, 47 pieds, a été trouvé à Stellarton, Nouvelle-Ecosse.

Le plus grand navire du Canada, le Midland Prince, a une longueur de 486 pieds.

Le Canada a une des plus hautes marées du monde, celle de la Baie Noël du Bassin Minas et de la Baie de Fundy étant de 59½ pieds.

Le Canada possède plus de la moitié de la superficie d'eau potable du globe.

Le Canada a le troupeau le plus considérable des buffaloes pur sang qui existent dans le monde, c'est-à-dire 600.

Le Canada possède à Glace Bay, Nouvelle-Ecosse, les plus grandes charbonneries du monde.

Le Canadien

Department des sauvages

L'hon. David Laird, commissaire des Sauvages au Nord-Ouest, est transféré à Ottawa, où il remplira la charge d'inspecteur des écoles des sauvages au Canada. Son ancienne position sera abolie. M. Jackson, ancien député de Selkirk, a été nommé inspecteur des agences du Manitoba.

Agents de Bateaux Transatlantiques
ALLOWAY & CHAMPION — BANQUIERS Etablis en 1879

Billets pour toutes les parties du monde ; les passagers ont le choix de n'importe quelle ligne de bateaux partant d'un port de mer du Canada ou des Etats-Unis telles que :

C. P. R., Allan, Dominion, Donaldson, White Star, North German Lloyd, Hamburg-American, Scandinavian-American, Holland-America, etc.

Nous avons des arrangements spéciaux pour l'accomodement des passagers viennent des Vieux Pays ; nos representants dans toutes les principales villes d'Europ donnent à nos passagers toute assistance et les bons avis possibles pour le transport des bagages, etc. Si vous avez des envois à faire aux membres de votre famille où à des amis, écrivez pour plus amples informations.

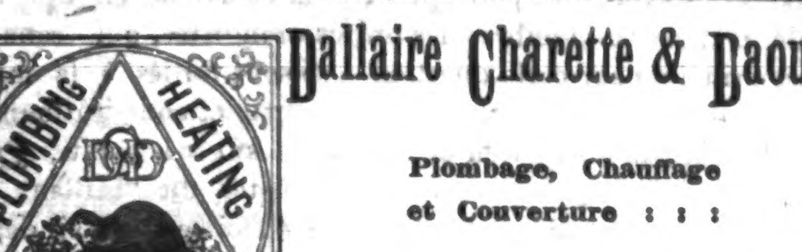
-NOUS PARLONS TOUTES LES LANGUES.

Monnaie étrangère achetée et vendue ; argent expédié en tout endroit de l'univers.

Nous vendons des billets à crédit.

Demandez tous les détails de notre système de crédit. Toute information concernant les lignes de bateaux à vapeur est donnée avec empressement sur demande. Bureau ouvert le samedi soir de 7 à 8 heures.

W. P. F. CUMMINGS } Agent du département, 667 rue Main, Winnipeg.



Dallaire Charette & Daoust
Plombage, Chauffage et Couverture : : :
Couvreurs en Ardoises, Metaux et Graviers
SPECIALITE
TRAVAUX DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE POUR LES EDIFICE PUBLIC, EGLISES, COUVENTS, ETC.
Manufacturiers d'Echelles de Sauvetage
510 RUE DES MEURONS, -- St. Boniface. { Tel. 3399 Tiroir 17

Quatre Suggestions

De ce que quelques piastres peuvent vous ménager dans le département de vêtements faits. Pour faire du commerce avec profit, il faut de temps en temps vider le magasin des marchandises anciennes dans ce magasin. Ce sont des morceaux très désirables. C'est ce qui a lieu dans notre vente de demain.

JUPES DE DAMES—Une table de Jupes de Dames en Panama, drap vénitien et home puns, unies, à plis ou avec plusieurs plis, garnies de braid et de boutons, couleurs noir, brun, bleu-marin, vert et gris. Prix régulier jusqu'à $12.00. Special $5.95

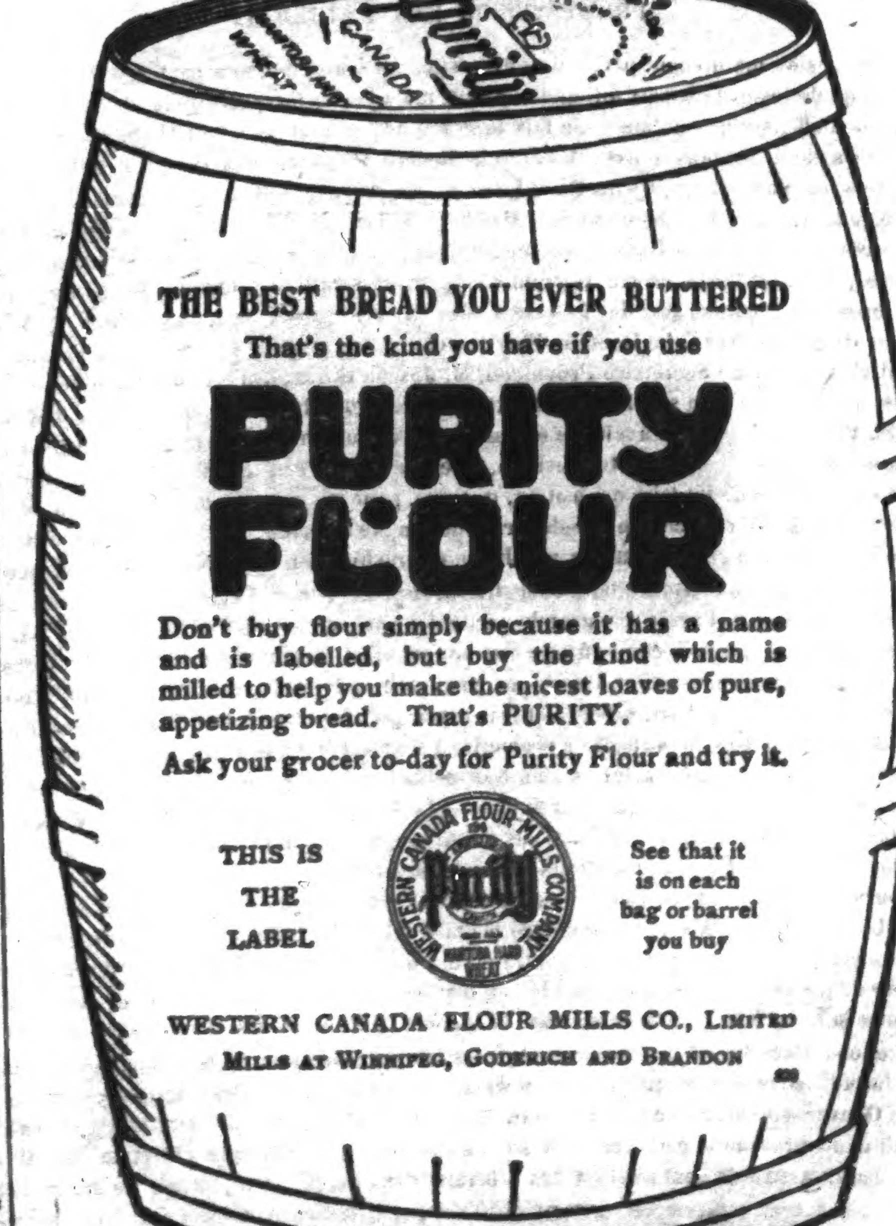
CORSAGES—Une table de Corsages en soie, taffetas et dentelle, d'un très bel effet. Couleurs, noir, bleu-marin, brun, vert et crême. Prix régulier, jusqu'à $10.00. Spécial $5.00

JABVETTES DE DAMES—En cheviot, en tweed ou en drap, à taille ou mi-ajustés, ou à plis plats, joliment garnis de plis et de boutons ; longueur 3-4. Couleurs noir, brun foncé et brun. Grandeurs depuis 32 à 44. Prix régulier jusqu'à $15.00. Spécial $9.00

JUPES DE DESSOUS POUR DAMES—En satinne de bonne qualité. Grand volant garnis de petits volants. Noir seulement. Prix régulier jusqu'à $1.75. Special ...... 95cts.

Avez-vous eu votre part des tissus pour robes de soirée, Nous vendons demain des tissus de $1.75 et $2.00 pour 98c. Votre dernière chance demain.





LE MANITOBA

MERCREDI, 10 MARS 1909

Discours prononcé par M. Joseph Bernier

DÉPUTÉ DE SAINT-BONIFACE, À LA LÉGISLATURE, MARDI LE 16 FEVRIER, AU COURS DU DEBAT DU BUDGET.

(Traduit de l'anglais.)

(Suite)

(A suivre.)

L'ÉDUCATION OBLIGATOIRE.

M. l'Orateur, je n'ai pas l'intention de discuter aujourd'hui la question de l'éducation obligatoire. Mais je ne puis convenablement laisser passer quelques points soulevés il y a quelques jours par l'honorable député. Je dois démontrer à cette Chambre le caractère de l'homme qui aujourd'hui veut se faire passer pour le champion de la véritable éducation. Je n'ai jamais entendu un langage aussi bas et aussi méprisable que celui du député de Springfield touchant la question d'éducation.

Non seulement il a fait tout ce qu'il a pu pour détruire en une seule fois le prestige de l'Eglise catholique et des loges orangistes, mais il n'a pas hésité à faire de fausses insinuations. Je ne parle ici ni au nom du grand chef Orangiste ni d'aucune loge orangiste, mais je n'hésite pas à dire, puisqu'il a amené sur le tapis la question des difficultés scolaires, que j'ai plus de respect pour un orangiste loyal à la constitution de son pays, que pour un catholique assez lâche pour renier sa foi.

LES CATHOLIQUES ET LES ORANGISTES

Dans la célèbre question des écoles, nous avons vu des Catholiques abandonner la cause de leur foi et de l'éducation religieuse pour des avantages politiques ; et nous avons vu des Protestants, maîtres ou membres des ordres orangistes, qui—sans renier leurs principes sur cette question— se sont ralliés à la minorité catholique parce que la cause en était juste et constitutionnelle.

Je n'ai pas l'intention de m'étendre sur ce point ; j'y suis seulement amené par les remarques injustes du "brillant et savant" député de Springfield ; je répèterai ici ce que j'ai déjà dit : si le peuple de la province de Québec a paru abandonner ses défenseurs c'est qu'il a été trompé par les déclarations de sir Wilfrid Laurier et de ses partisans. Dans la province de Québec, ces messieurs ont proclamé que voter pour le parti libéral, c'était voter pour les principes catholiques, et voter pour les Conservateurs c'était voter pour les loges orangistes, que l'on représentait comme les pires ennemis de l'influence française. Dans d'autres provinces, ces mêmes hommes disaient le contraire. Le public du Canada, protestant et catholique, a été trompé; l'on a dénaturé les faits de façon à aveugler l'électorat.

Le public, dans les districts anglais, comme dans les districts français, est devenu fanatique parce qu'on l'a mal renseigné.

Le député de Springfield a beaucoup d'admiration pour le [illegible] Pourquoi? Parce que sir Wilfrid Laurier. ma part je n'hésite pas à dire que j'éprouve plus de respect pour un ancien grand maître des loges orangistes, comme sir MacKenzie Bowell qui, tout en étant pour le principe des écoles publiques, jugea que, comme Canadien, il devait se soumettre à la constitution de son pays. C'est un brave et un homme droit, tandis que l'autre est un déserteur.

CONTRASTE FRAPPANT

L'honorable député de Springfield dit que c'est une honte pour l'archevêque de St Boniface d'avoir écrit une lettre ouverte aux députés français de la législature. "Je n'ai jamais vu rien d'aussi humiliant pour une législature anglaise" a-t-il dit. M. l'orateur, je n'avais pas l'intention de toucher ce point mais les paroles du député de Springfield me forcent de lui rappeler qu'en 1888 le chef du parti libéral de cette province non seulement a reçu une lettre de l'évêque catholique mais s'humilia au point de traverser la rivière, de se rendre lui-même au palais de l'archevêque catholique, et là lui promettre que jamais il n'empièterait sur les droits et les privilèges de la minorité de cette province. L'honorable M. Thomas Greenway cherchait à se maintenir au pouvoir et il n'hésita pas à faire visite à l'archevêque de Saint-Boniface. Pour me servir des paroles de l'honorable député de Springfield : "Quelle humiliation ce dût être pour lui ! Quelle humiliation dans un pays anglais, de voir un homme politique parler à un évêque catholique ! ! Je regrette d'occuper aussi longtemps l'attention de cette Chambre, mais pour instruire le député de Springfield, je suis obligé de citer cet extrait d'un discours prononcé par M. James Fisher à la législature, le 2 mars 1893, sur ce point.

PROMESSES DU PARTI LIBERAL.

"Je désire maintenant parler d'une question délicate, qui sera peut être désagréable pour quelques-uns de ceux qui m'entendent, mais je suis forcé de dire la vérité, au risque même d'offenser quelqu'un. Je fais la grave declaration que cette législation sur les écoles a été mise dans le livre des statuts de cette Province comme un défi aux promesses les plus solennelles du Parti Libéral En janvier 1888, un évènement a mis les Libéraux au pouvoir dans ce pays. Mes honorables amis s'étaient, depuis des années, efforcés de renverser le Gouvernement Norquay; en cela je les ai aidés de toutes mes forces, parceque nous croyions qu'un changement serait avantageux pour le pays. La crise se produisit lors de l'élection de St François-Xavier, au temps que je viens de mentionner. Le Docteur Harrison était alors premier ministre de la Province, et il choisit comme Secrétaire Provincial, M. Joseph Burke, qui est un Canadien-français, quoique son nom soit Irlandais. Il demeurait au milieu des siens, dans le district de St. François-Xavier, et avait été élu par acclamation en 1886, comme membre de la Chambre. En acceptant cette position, il retourna dans son comté pour être réélu. Nous décidâmes de lui faire opposition, quoique, pour ma part je crus que cela était inutile. M. F. H. Francis, un Presbytérien de langue anglaise, et gendre de feu le Rev. Docteur Black, le grand pionnier missionnaire presbytérien de ce pays, fut choisi pour opposant à Monsieur Burke dans ce district français. Il ne lui était pas possible de se faire élire, à moins d'avoir une grande partie des votes de la population française. Sans cela, je le répète, son élection eût été une impossibilité absolue. Maintenant je déclare, d'après des renseignements et d'après ma conviction, que M. Francis, lorsqu'il fut consulté par les chefs du Parti Libéral et prié d'accepter la candidature, a dit qu'il refuserait, à moins qu'il ne fût autorisé à promettre à ses électeurs que si les libéraux venaient au pouvoir, ils ne se mêleraient en rien des institutions françaises, de leur langue ou de leurs lois d'écoles. J'ai su qu'il fut autorisé à faire cette promesse, qu'il alla devant ses électeurs et la leur exprima. Je n'ai pas su par moi même, mais j'ai su par les rapports des journaux, et par des informations apportées aux libéraux de Winnipeg, que de forts discours furent faits par M. Burke et ses amis pendant la lutte, demandant aux Métis et aux Canadiens-français de voter contre le candidat libéral, disant que les Libéraux passeraient probablement des lois contraires à leurs institutions. Il leur dit: "Allez-vous mettre au pouvoir des hommes, qui, lorsqu'il y seront, vous priveront de vos écoles et de votre langue?" Pour cette raison on en appela aux électeurs pour voter contre M. Francis. Ceci devint pratiquement la question prédominante de la campagne, et la lutte fut acharnée. Si les Libéraux gagnaient, il était évident, en vue des pertes subies par le Gouvernement, que celui-ci devrait résigner. Le succès du candidat libéral voulait donc dire que le parti serait de suite au pouvoir ; tandis que l'élection de M. Burke aurait assuré la continuation des Libéraux dans l'opposition jusqu'à ce jour. Il devint, par conséquent, nécessaire aux chefs du parti, de faire face à cet appel au sentiment religieux et national des électeurs français et métis; la promesse donnée par M. Francis paraissait insuffisante à les satisfaire. Maintenant les Libéraux avaient un plan défini et leurs vues étaient bien comprises. Personnellement je connaissais notre but. Nul, peut-être, si ce n'est nous, Monsieur Greenway et Monsieur Martin, n'était dans une meilleure position de connaître parfaitement notre attitude dans ces questions. Il n'y avait aucun doute sur cette attitude. Nous dénoncions les abus du Gouvernement Norquay au sujet des imprimés en langue française, la grande somme d'argent dépensée, et les Libéraux étaient déterminés, si leur parti venait au pouvoir, de mettre de côté ces abus ; mais l'idée de combattre des droits garantis, ou supposés être garantis par la Constitution, n'avait jamais été suggérée. Au contraire, les chefs libéraux avaient toujours dit en public que ces institutions étaient protégées et que notre remède n'était que pour les abus et non pour l'abolition de ces institutions. On promettait que les dépenses occasionnées par l'usage de la langue française seraient diminuées et l'octroi pour l'education augmenté. Personne n'avait demandé ou suggéré de faire un pas de plus. Lorsque la question au sujet du parti Libéral devint si proéminente et urgente dans St. François-Xavier, j'ai été consulté, ainsi que d'autres, à ce sujet, et on demanda M. Martin (l'Hon. Joseph) d'aider le candidat. On m'a rapporté qu'il est allé à une assemblée et qu'il fit des promesses qui, selon moi, étaient ce qu'il devait faire. Je suis allé moi-même avec lui, à une seconde assemblée. Les mêmes accusations furent faites par Monsieur Burke au sujet des Libéraux, s'ils venaient au pouvoir. Les mêmes appels furent faits à ses compatriotes et à ses co religionaires pour vaincre Monsieur Francis à cause de cela. Monsieur Martin, dans un puissant discours, dénonça comme fausses les assertions de Monsieur Burke et de ses amis. Il dit à l'assemblée que l'intention des Libéraux n'avait jamais été de combattre la langue ou les institutions des Catholiques Français, et il fit appel à leur confiance, leur demandant de supporter le candidat libéral. J'étais alors Président de l'Association Provinciale des Libéraux et Monsieur Martin fit allusion à ma présence à l'assemblée et dit que s'il se trompait je pouvais les en informer. Il alla plus loin, et ne dit pas seulement que les Libéraux n'avaient aucune intention hostile contre ces institutions, mais il fit une promesse positive, au nom du Parti Libéral, disant que les libéraux ne les tromperaient pas. J'ai toujours crû que le mouvement pour établir la présente loi des écoles, et pour abolir toutes les écoles catholiques, malgré les protestations de la minorité, était dans les circonstances et en face de cette promesse, une faute grave. Personnellement je n'ai fait aucune promesse, mais je me suis cru lié par cette promesse, aussi bien que si je l'avais faite moi-même."

JE VAIS MAINTENANT CITER UN AFFIDAVIT

du Rev. Père Allard, O M I. et un autre de M. W F. Alloway, de Winnipeg. Ceci prouvera à cette Chambre que je n'imite pas l'honorable député de Springfield et que je ne viens pas ici à la légère parler contre la vérité, sans documentation :

"Manitoba, Comté de Selkirk, savoir :

"Je, le Très Révérend Joachin Allard, O.M.I., de la ville de St. Boniface, dans la Province de Manitoba, Vicaire Général de l'Archidiocèse de St. Boniface, déclare solennellement :—

"Je suis maintenant et étais pendant toute l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-huit, Vicaire Général du dit Archidiocèse de St Boniface, ayant ma résidence dans la résidence épiscopale de St Boniface.

"Je me rappelle distinctement que pendant la première partie de la dite année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-huit, l'Honorable Thomas Greenway, que je ne connaissais pas alors personnellement, vint à la résidence épiscopale à St. Boniface accompagné de Monsieur W F. Alloway, que je connaissais personnellement, et le dit Monsieur Alloway m'introduisit alors le dit Honorable Thomas Greenway, et le dit Monsieur Greenway me fit alors savoir qu'il était venu pour voir Sa Grandeur l'Archevêque personnellement, pour affaire confidentielle. Sa Grandeur était alors malade et retenue au lit, j'en informai Monsieur Greenway, et lui dis que, comme Vicaire Général de Sa Grandeur, je pouvais recevoir toute communication confidentielle et la transmettre à Sa Grandeur; et je lui ai alors assuré qu'il pouvait se fier à ma discrétion pour toute communication confidentielle qu'il désirait faire, et que Monseigneur l'Archevêque respecterait aussi ses confidences.

"L'Hon. Monsieur Greenway me dit alors qu'il avait été appelé à former un nouveau Gouvernement dans cette Province, et qu'il désirait le fortifier en prenant dans son cabinet parmi les membres Français de la Législature celui qui plairait à l'Archevêque ; là dessus je lui fis la remarque que je ne croyais pas que Sa Grandeur favoriserait l'entrée d'aucun membre français dans la nouvelle administration, sans condition et sans entente préalable, au sujet de certaines questions de grande importance pour Sa Grandeur; Monsieur Greenway m'assura qu'il avait déjà parlé de cela avec ses amis et que lui, Monsieur Greenway, était parfaitement consentant à garantir, sous son Gouvernement, le maintien et la condition de ce qui existait alors au sujet

"1o. Des Écoles Catholiques séparées.

"2o. De l'usage officiel de la langue française.

"3o. Des Divisions Electorales Françaises.

"Je reçus les assurances du dit Honorable Thomas Greenway telles que citées plus haut, et lui promis que je les ferais connaître à Sa Grandeur l'Archevêque, et lui dis de plus que je croyais que ses assurances ainsi faites rassureraient beaucoup Sa Grandeur.

"Le dit Honorable Thomas Greenway offrit alors de revenir le lendemain, pour [illegible] lui dis de ne pas se donner ce trouble, [illegible] membre français de son Cabinet; je pour cela ; et il fut convenu entre lui et moi que cette rencontre aurait lieu le lendemain matin dans l'office de Monsieur Alloway, à neuf heures. Ceci termina ma première entrevue avec le dit Honorable Thomas Greenway.

"Pendant tout le temps qui se passa, entre l'introduction de Monsieur Greenway et la fin de la dite entrevue, telle qu'énoncée plus haut, et son départ de la dite résidence ce jour là, Monsieur W. F. Aloway était personnellement présent et entendit tout ce qui se passa entre le dit Honorable Thomas Greenway et moi même tel qu'énoncé plus haut par moi. Pour accomplir ma promesse, le dit jour de la dite entrevue je visitai Monseigneur l'Archevêque dans sa chambre à coucher et lui rapportai en détail et fidèlement ce qui avait eu lieu dans la dite entrevue.

"Sa Grandeur exprima sa satisfaction et me donna instruction d'assurer à l'Honorable Thomas Greenway qu'il ne mettrait aucun obstacle à son administration, et que je pourrais lui dire que Sa Grandeur n'aurait aucune objection à ce que monsieur Prendergast fit partie du nouveau Cabinet comme représentant français, et Sa Grandeur me demanda spécialement d'exprimer à Monsieur Greenway la satisfaction que lui donnaient les assurances et les promesses faites à moi par le dit Monsieur Greenway.

"Le lendemain matin, conformément au rendez-vous, je suis allé à l'office de Monsieur Alloway, à Winnipeg, et là encore je rencontrai l'Honorable Thomas Greenway, et lui communiquai le message de Sa Grandeur, qui fut donné tel que relaté plus haut, et Monsieur Greenway m'exprima alors sa satisfaction personnelle pour le dit message et pour l'attitude de Sa Grandeur, et m'assura alors que tout serait fidèlement observé entre son Gouvernement et sa Grandeur; et alors, encore, et en termes spécifiques, il me renouvela les assurances que :

"Premièrement—Les Écoles Séparées Catholiques.

"Deuxièmement—L'usage officiel de la Langue Française

"Troisièmement—Le nombre des Divisions Électorales Françaises ne serait pas dérangé pendant son administration.

"J'avais promis de ne pas trahir la confidence de Monsieur Greenway en dévoilant les détails des dites promesses et assurances ; et je gardai la dite promesse jusqu'au temps de la dénégation des dites promesses et assurances par le dit Monsieur Greenway dans la Législature, quoiqu'il eût violé ses engagements avant ce temps, et sans la négation par lui des dites promesses et sans ses fausses représentations de ce qui avait eu lieu, je ne me serais pas cru libre de les dévoiler.

"Monsieur W. F. Alloway était présent à son office pendant la seconde entrevue avec le dit Honorable Thomas Greenway tel que relaté plus haut, et demeura dans le dit appartement où nous étions réunis pendant une grande partie de la dite seconde entrevue.

"Et je fais cette déclaration solennelle croyant consciencieusement que la dite déclaration est vraie et en vertu de l'acte concernant les serments extra judiciaires.

"(Signé), J. ALLARD,
"O.M.I., V.G."

"Déclaré devant moi dans la ville de St. Boniface, dans le comte de Selkirk, ce premier jour d'Avril, A.D. 1892.

"(Signé), ALEX. HAGGART,
"Commissaire en B.R., etc"

"Manitoba, Comté de Selkirk, Savoir :

"Je, William Forbes Alloway, de la ville de Winnipeg, dans le comté de Selkirk, banquier, déclare solennellement : Que j'ai vu et lu la déclaration régulière du Très Révérend Vicaire Général Allard, faite par devant Alexandre Haggart, un Commissaire en B.R., etc, ce premier jour d'Avril, A.D. 1892, et je dis que j'étais présent, tel qu'énoncé par lui dans les occasions mentionnées par lui, et dans la dite première occasion j'ai introduit l'Honorable Thomas Greenway au Vicaire Général, et je dis que le rapport de la dite entrevue, tel qu'exposé dans la dite déclaration du Vicaire Général, est vraie en substance et en fait.

"J'étais présent pendant toute la dite entrevue, et entendis tout ce qui s'est passé entre le Vicaire Général et le dit Thomas Greenway.

"Je dis de plus que j'étais présent à mon office de banque le lendemain, lorsque le Vicaire Général et le dit Honorable Thomas Greenway se rencontrèrent comme il en avait été convenu le jour précédent, et j'ai entendu la plus grande partie de l'entrevue qui eut lieu entre eux ce second jour, et je dis que les promesses et engagements tels qu'exposés dans la dite déclaration du Vicaire Général ont été répétés dans la dite seconde entrevue, et le dit Greenway s'exprima comme étant très satisfait de l'attitude prise par Sa Grandeur l'Archevêque envers son Gouvernement, et exprima cette satisfaction non seulement alors, mais encore après en ma présence.

"Et je fais cette déclaration solennelle croyant consciencieusement que la dite déclaration est vraie et en vertu de l'acte concernant les serments extra judiciaires.

"(Signé), W. F. ALLOWAY.

"Déclaré devant moi ce 1er jour d'Avril, A D. 1892, dans la cité de Winnipeg dans le comté de Selkirk, susdits.

"(Signé), J. STEWART TUPPER.
"Commissaire en B.R., etc."

SAINT-BONIFACE ACQUIERT LES DEUX PONTS

La ville de Saint-Boniface a acquis les ponts Broadway et Norwood pour $59,000 et $67,000 respectivement

La ville devant déjà $8,000 à la compagnie du pont Norwood, devra verser en tout $75,000 avant d'acquérir titre.

C'est une affaire entendue que les négociations vont commencer immédiatement à l'effet de faire passer le tramway sur le pont Broadway. Ceci veut dire l'achèvement du viaduc et du pavé de la rue Water à brève échéance.

'Keewatin

Tout annonce qu'il faudra lutter vigoureusement pour conserver aux catholiques du Keewatin, lors de l'annexion de ce territoire au Manitoba leurs droits acquis. C'est triste à constater, mais il en est ainsi.

(La Libre Parole)

Est-ce bien sur ?

L'Australie a souscrit au plan proposé par M. Haldane pour que l'organisation militaire soit analogue dans tout l'Empire britannique. A ce sujet M. Asquith a déclaré, ces jours derniers, aux Communes anglaises, que l'autonomie coloniale serait entièrement respectée.

(Le Temps)

Joe Martin

Joe Martin, l'auteur de la loi scolaire de 1890, et depuis une douzaine d'années résident de Vancouver, a décidé de plier bagage et d'aller demeurer à Londres.

Parti pauvre d'ici, M. Martin a amassé de la fortune, à la côte, et il veut maintenant se reposer. Joe Martin a fait assez de tapage pour désirer, en effet, le repos.

DOUCEMENT!

Montréal (Canada) mars 3 1909

Le "Manitoba,"
St-Boniface, Man.

Messieurs,

Devant votre obstination à jeter nos réclames au panier, nous avons pris à regret la décision de retrancher le "Manitoba" de nos listes d'échange. Nous comptons bien que vous n'en profiterez pas pour annoncer à vos lecteurs la disparition du "Passe-Temps", à qui vous n'avez jamais dit qu'il existait. Il y a deux causes qui contribuent à l'anéantissement de la langue française dans l'ouest : l'ambition effrénée des uns et la profonde sottise des autres, pour le plus grand bien des journaux barbares.

Vos dévoués serviteurs,
Le Passe-Temps.

Quels accents sublimes !

Aussi nous serions coupable d'égoïsme en gardant pour nous seul cette lettre extraordinaire.

Le *Passe-Temps* est une revue artistique et mondaine. On y doit donc, par essence, cultiver les humanités, dont l'une des expressions les plus suaves est le raffinement des manières.

Nous aurions plusieurs petites choses à répondre à notre si courtois confrère. Nous nous bornerons pourtant à de très brèves observations : Il y a quelques années le *Passe-Temps* demanda au *Manitoba d'échanger*. En journalisme on ne refuse jamais pareille invitation, à laquelle, dans la circonstance, nous nous prêtames très volontiers.

Nous soutenons que notre obligation n'allait pas au-delà. Quant à insérer les réclames du *Passe-Temps* et à parler de ses articles, la chose nous regardait—et nous regarde encore. Nous sommes seul juge en la matière. Nous affirmons notre droit de faire mention de tel et tel journal quand bon nous semble. Et dans l'espèce, nous n'avions aucune dette particulière envers le *Passe Temps*, qui ne nous a jamais fait de faveur que nous sachions.

Notre confrère vient donc de commettre une incorrection d'un mordant assez ridicule pour que nous en divertissions nos lecteurs.

Nous tâcherons de nous consoler de l'absence du *Passe-Temps*. Nous allons combler ce vide profond en écrivant au *Canard* pour le prier de remplacer la savante littérature que nous avons si légèrement méconnue



Vingt-huitieme anniversaire

Toutes nos félicitations au vaillant *Journal de Waterloo*, qui entre dans sa 29ième année. Longue vie au confrère.

L'Hon. M. Alphonse Turgeon

L'honorable M. Alphonse Turgeon, procureur-général de la Saskatchewan, était en visite ici la semaine dernière.

L'honorable juge Prendergast a reçu le ministre vendredi soir et avait invité à cette occasion un bon nombre d'amis de Saint-Boniface et de Winnipeg.

La Legislature est Prorogee

La prorogation de la Législature de la province a eu lieu aujourd'hui. La session a duré exactement cinq semaines.

Communique

Les Sœurs de la Charité de l'Hospice Taché se font un devoir de faire connaître à toutes les familles de Saint-Boniface et de Norwood l'ingénieuse charité des Dames Patronnesses pour venir en aide aux pauvres vieillards et aux Orphelines de l'Hospice, en organisant une collecte mensuelle, connue sous le nom de *Pain de Saint Antoine*.

Cette collecte sera faite par un de nos vieillards qui passera à toutes les maisons, une fois par mois, pour recueillir les aumônes destinées à cette fin.

Que les bonnes Dames Patronnesses, ainsi que tous ceux et celles qui voudront contribuer à cette bonne œuvre, veuillent bien agréer nos sincères remerciements, avec l'assurance de nos humbles prières.

Souvenez-vous que "quiconque donne aux pauvres prête à Dieu."

"Les Boulinard"

AU COLLEGE DE SAINT BONIFACE

Le 18 mars, à l'occasion de l'anniversaire du Sacre de Sa Grandeur Monseigneur Langevin, les élèves du Collège de Saint-Boniface donneront la spirituelle comédie d'Ordonneau : "les Boulinard."

L'auteur de "Durand et Durand" est trop connu de notre public canadien-français pour que l'on s'attarde à faire ici son éloge. Disons cependant que "les Boulinard" ne le cèdent en rien à "Durand et Durand."

M. Boulinard, brave bourgeois qui s'est enrichi en vendant de la moutarde, voudrait faire nommer sous-préfet son neveu Paul Bodard. Et il promet 6,000 francs à ce dernier s'il est élu. Le jour de la nomination arrivé, le journal de M. Boulinard annonce, par erreur, que Paul Bodard est nommé sous-préfet aux Réglisottes. En réalité, c'est Paul Godard qui est élu : un "G" au lieu d'un "B" !

De là une foule de situations d'un comique achevé : M. Boulinard usurpe la place de son neveu qu'il croit sous-préfet, et ce pauvre Paul Bodard, qui connait la coquille, est dans des transes continuelles que sa supercherie soit découverte.

Le lever du rideau aura lieu à huit heures précises.

Répétition samedi après midi, à 3½ heures p. m.

—*Communiqué*

AVIS PUBLIC

Des soumissions cachetées seront reçues pour les travaux intérieurs de l'église de Ste Anne des Chênes, jusqu'au 24 Mars courant On recevra des soumissions séparées pour ouvrages en tôle et en peinture.

On pourra s'adresser à M Damase Dion de Ste Anne, qui donnera les informations voulues.

L. R. GIROUX
Prêtre-Curé

La petite GABRIELLE DALPE était chétive et nerveuse,

"OVONOL" POUR LES ENFANTS

la fortifie et lui donne de l'embonpoint.



Gabrielle Dalpé, 146 rue Montcalm, Montréal

"A cause de sa grande faiblesse, ma petite fille, âgée de neuf ans, était forcée de manquer ses classes depuis plusieurs mois. Nous lui donnions tous les soins possibles, mais elle ne reprenait pas son appétit et ses nerfs, qui étaient très agités, ne se calmaient pas.

"Ayant lu sur les journaux les bons effets de l'OVONOL, nous lui en avons fait prendre. Une seule bouteille de ce remède lui a fait un bien immense. Au bout de quelques semaines, l'enfant n'était plus la même, elle avait augmenté de cinq livres, son appétit était très bon et elle pouvait, sans fatigue aller à l'école.

"Nous continuons à lui faire prendre de l'OVONOL, car à cet âge où une enfant a besoin d'être tonifiée, il est impossible de trouver un meilleur remède."

Madame DALPE,
146 rue Montcalm, Montréal.

Vous pouvez vous procurer l'OVONOL chez tous les marchands de remèdes.

Prix $1.00 la bouteille.

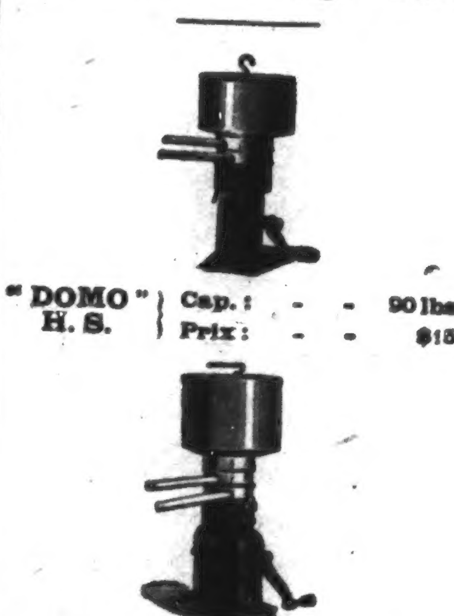
Pour toute autre information, s'adresser à la

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE,
274 rue St-Denis,
Montréal.

Les Séparateurs

Domo

Bon Marché. — Ouvrage Parfait.



"DOMO" H. S. Cap. : 90 lbs. Prix : $15.



"DOMO"	No 1	No 2
Cap. :	200 lbs.	280 lbs.
Prix :	$25	$30

"DOMO"	No 3	No 4
Cap. :	450 lbs.	670 lbs.
Prix :	$45	$60

Circulaires descriptives sur demande.

S'ADRESSER À
L'Agent Général pour le Canada
J. de L. TACHÉ,
ST-HYACINTHE, Qué.

La fête de Monseigneur

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque ayant dû se rendre récemment dans la province de Québec pour affaires urgentes, la célébration de l'anniversaire de son sacre, annoncée pour le 18 du courant, n'aura pas lieu.

—*Communiqué*

Le concert des elèves de M. Couture

Ce concert a été l'un des meilleurs qui se soient jamais donnés à Winnipeg en ce genre. Au sortir de la salle du Y. M. C. A., on se faisait la réflexion que M. Couture n'était pas seulement un artiste distingué, mais qu'il excellait encore à communiquer à ses élèves une partie de sa virtuosité. Et c'est bien là le mérite essentiel du professeur! L'enseignement est, en effet, un écueil où la réputation de bien des maitres a sombré. Chez les élèves de Camille Couture, le progrès est frappant.—A quoi attribuez-vous ce succès, lui demandait un ami, l'autre soir, à la sortie de la salle.—Au travail de l'élève, à son travail constant, répondit le professeur.

Sans doute le travail est nécessaire, mais au maitre revient le mérite de stimuler ses élèves, de diriger leur effort, de leur faire surmonter les difficultés de la technique, de leur ouvrir ensuite les portes du temple, c'est-à-dire de les initier à la pure et noble musique classique.

La presse quotidienne a analysé par le menu le programme du concert Couture. Nous n'osons y revenir, excepté pour rendre hommage au talent du maitre et pour féliciter particulièrement deux compatriotes qui, malgré leur jeunesse, manient déjà remarquablement l'archet; nous avons nommé mademoiselle Jeanne Dubuc, fille de l'Hon. juge-en-chef et monsieur Jacques Prendergast, fils de l'Hon. juge Prendergast.

Loubet le pacifique

Paris, 8.—L'ex-président Loubet est l'auteur d'un article, dans lequel il maintient que le monde marche résolument vers un régime de paix universelle, pour la raison que l'opinion publique contre la guerre se cristalise partout et finira par devenir irrésistible. Il adjure ses amis qui travaillent en faveur de l'arbitrage de redoubler leurs efforts.

NAISSANCES

Madame Dubuc, épouse de M. Antonin Dubuc, de Winnipeg, un fils.

Le 8 mars M. Aurel Rochon présentait au baptème son deuxième fils, sous les noms de Joseph, Paul Emile Lucien. Parrain et marraine M. et Mde Anselme Lapointe.

Cité de Saint-Bonface

AVIS PUBLIC

Le soussigné recevra jusqu'à Lundi le 22 courant à 5 heures P. M. des soumissions pour la fourniture de 300 cordes d'épinette rouge, saine, sèche et coupee verte, de quatre pieds de long et de pas plus de 12" de diamètre ni moins de 4" de diamètre pour être délivrées sur le terrain de l'aqueduc. Chaque soumission devra être accompagnee d'un depot égal à 10 % du montant de la soumission.

St. Boniface, 10 Mars 1909

(Par Ordre) J. B. COTÉ

Secrétaire-Trésorier.

BOVRIL

—donne de la force contre tout effort du corps et de l'esprit. C'est la nourriture concentrée contenue dans la viande du bœuf ; il est d'un usage immédiat.

BOVRIL LIMITED
27 RUE ST. PIERRE, MONTREAL

Chez Nous ET Autour de Nous

—Ouverture de notre nouvel hotel des postes samedi prochain.

—Magasin à louer, sur l'Ave nue Provencher. S'adresser à A. GAUVIN.

—Des ouvriers sont occupés à réparer les magasins du Bloc Lamontagne.

—SERVANTE DEMANDEE. S'adresser à madame O'Sullivan, rue St-Jean-Baptiste.

—ON DEMANDE une servante. S'adresser à Mme J. A. Marion, No. 35 rue Dumoulin, St. Boniface.

—Les cadets du collège de Saint-Boniface préparent une séance militaire pour la mi-avril.

—Les *Cloches* de Saint-Boniface (1 mars) annoncent que M. l'abbé A. Duplessis a été nommé vicaire de la cathédrale.

—ON DEMANDE des filles pour repasser. S'adresser à la teinturerie de Henry Bros, 217 avenue Provencher, St Boniface.

—On demande des agents recommendables dans tous les centres français pour le MANITOBA, 50 par cent de commission.

—Nos remerciements à M. J. B. Leclerc pour l'envoi à nos bureaux d'échantillons du magnifique cigare "CANADIAN CLUB."

—Les jours deviennent plus longs. La verdure est encore loin, et pourtant, déjà nous entrevoyons avec joie la fin du long hiver.

—Piano de seconde main à vendre, aussi bon que neuf. 185 Hargrave street; argent comptant ou à termes. S'adresser à J. P. Tardif.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie, du bois de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

—Il y aura répétition des "Boulinard", pour les enfants, au Collège de Saint Boniface, samedi prochain, à 3½ heures. Admission, 10 cents.

—M. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface, partira mardi prochain pour l'Europe en compagnie de monsieur le docteur Galliot, de Notre-Dame de Lourdes.

—MM. John Barkwell et A. C. Walker ont été mis en nomination comme échevins de Saint-Boniface pour le quartier No, 4. L'élection aura lieu mardi prochain.

—Les remaniements opérés dans le département des Sauvages vont appeler notre ami M. Emile Jean à Ottawa. M. Jean réside à St. Boniface depuis de longues années; sa famille s'est comme indentifiée avec les débuts de notre ville; et nous croyons savoir qu'il éprouve du regret. Monsieur et madame Jean ont en effet un nombreux cercle d'amis à Winnipeg et à St. Boniface. Tous ressentiront ce départ et espèrent qu'il aura au moins cet heureux résultat de faire mieux apprécier à Ottawa les qualités d'un fonctionnaire compétent et consciencieux.

—Le contrat de la ville et des compagnies des "Union Stock Yards" n'est pas encore signé. La chose se fera probablement à l'arrivée, de l'Ouest, de M. F. W. Peters, du C. P. R.

—M. Bénard, de Henryville P. Q., est arrivé ici la semaine dernière avec un char de chevaux canadiens ; ces chevaux sont en vente au coins des Rues Fort et Graham Winnipeg.

—L'Union Métis St. Joseph de Manitoba aura son assemblée annuelle le 21 mars prochain pour l'élection de ses officiers dans la salle municipale à St. Vital a 6 heures du soir. ALEX. NEAULT, Secrétaire.

—La vieille cathédrale est à peu près rasée ; il ne reste plus de l'historique monument que les fondations de la sacristie. A certains endroits la résistance de la pierre était telle qu'on a dû employer la dynamite.

—A vendre dans la municipalité de Saint Vital, près du chemin Ste Marie 5 acres de terrain. Aussi 5 acres de terrain situé à ¼ mille des stock yards. Ces terrains sont situés à 3 milles du pont Broadway. S'adresser à A. GAUVIN.

—Une séance dramatique et musicale sera donnée au Couvent de Saint-Norbert, à l'occasion de la fête patronale du Révérend G. Cloutier, curé, mardi, 16 mars, à 7.30 hrs. P. M. Ce jour-là, le train "Flyer" quittant Winnipeg à 5.20 hrs., P. M., ainsi que le train arrivant de St. Paul à 10.45 hrs. P. M., arrêteront à Saint-Norbert. Les billets sont vendus au Couvent au prix de 50 cents.

—La population de Winnipeg se convainct de plus en plus qu'elle doit organiser une exposition internationale en 1912. Deux délégués, envoyés à Saint-Louis, Mo., pour se renseigner sur tout ce qui se rapporte à ces grandes expositions, déclarent n'avoir que d'encourageantes choses à dire. L'exposition, si elle a lieu, sera dirigée par un comité composé du Bureau actuel de l'Exposition Industrielle et d'un certain nombre de citoyens.

—Les cultivateurs de l'Ouest pétitionnent le gouvernement fédéral dans le but d'obtenir le contrôle des élévateurs par l'Etat. On sait qu'à une récente conférence, les premiers-ministres du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, MM. Roblin, Scott et Rutherford, se sont prononcés contre l'opportunité de ce changement.

J'étais à deux pas de la tombe et les Pilules Moro m'ont guéri.

Je souffrais tellement de Dyspepsie, dit M. Coderre, qu'il m'était impossible de travailler. J'ai même gardé le lit pendant quatre mois.

"Trois médecins m'avaient traité sans résultat heureux.—Les médecins de la Compagnie Médicale Moro me soulagent immédiatement.

AINSI PARLE M. CODERRE

La dyspepsie n'a pas d'ami, elle torture ses victimes sans merci. Tout est triste pour un homme qui souffre de l'estomac ; une mauvaise digestion remplit ses journées de craintes et ses nuits de mauvais rêves. Chez l'homme qui souffre de dyspepsie, la langue est épaisse, la bouche amère, l'haleine fétide, l'estomac est rempli de gaz et les intestins sont constipés. Le cœur est aussi troublé, les rognons fonctionnent mal et la faiblesse générale s'en suit L'homme avec des dispositions gaies devient sombre ; rien ne l'intéresse. Occupé qu'il est tout le temps de son estomac, Il peut à peine appliquer son esprit ailleurs que là où est son mal.

Hommes, soyez forts, la faiblesse chez vous n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments. La bataille de la vie est rude, préparez-vous. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne ; si vos nerfs sont sains et fermes, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour la lutte ; s'ils sont faibles, veillez-y journellement et voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si votre digestion va mal, si votre estomac vous fatigue, si vos vivres au lieu de vous fortifier, sont une cause d'ennuis et de malaises pour vous, prenez les Pilules Moro, elles feront de vous un homme plein de courage, elles vous donneront appétit, aideront à votre digestion, chasseront les idées noires de votre cerveau, car elles sont une sauvegarde contre le dépérissement et la décadence de la constitution. Elles ont guéri des milliers d'hommes avant vous, elles vous guériront aussi.

M. Coderre, qui nous a appris sa guérison était obligé de travailler beaucoup et de subir beaucoup de fatigues. Il était devenu malade, souffrait surtout de l'estomac puis de grande faiblesse. Il avait passé quatre mois au lit et trois médecins qui l'avaient traité ne lui avaient fait que très peu de bien. Il a pris ensuite les Pilules Moro et voici maintenant ce qu'il dit :

" J'étais malade depuis trois ans et il y avait onze mois que les médecins me soignaient lorsque j'ai commencé à prendre les Pilules Moro. Si j'ai employé ce remède, c'est parce que les trois médecins que j'avais consultés auparavant ne m'avaient pas guéri. Je souffrais terriblement de l'estomac ma digestion se faisait toujours bien mal et j'étais devenu si faible que je ne pouvais travailler, que je tremblais de tous mes membres au moindre mouvement et que je fus obligé, pendant quatre mois, de garder le lit. Dès les premières semaines que j'ai employé les Pilules Moro, mes forces ont augmenté et je pouvais prendre un peu de nourriture. Cette amélioration s'est continuée graduellement, l'appétit, le goût de manger m'est revenu, la digestion se faisait de mieux en mieux, enfin tout chez moi s'est renouvelé. J'étais à deux pas de la tombe, les Pilules Moro m'ont rendu la santé, et les Médecins de la Compagnie Médicale Moro que j'ai consultés m'ont beaucoup aidé."


M. MÉDÉRIC CODERRE, Ste-Marie Salomée, Qué.

M. MÉDÉRIC CODERRE,
Sainte-Marie Salomée, Que.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Adressez-vous par lettre ou personnellement aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez des conseils au sujet de votre santé. Ils vous donneront gratuitement tous les renseignements que nécessite votre état.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes du Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE MÉDICALE MORO,
272 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-Similé d'une boite de Pilules Moro.



SIROP DES ENFANTS

du Dr J. EMERY CODERRE

Nous, soussignés, Médecins de la Cité de Montréal, certifions avoir employé et recommandé dans notre pratique le "SIROP DES ENFANTS" du Dr J. Emery Coderre ; ce sirop étant composé de substances qui sont journellement employées pour les enfants dans les maladies telles que COLIQUES, DIARRHÉES, DYSENTERIE, DENTITION DOULOUREUSE, INSOMNIE, TOUX, RHUME, et, en foi de quoi, nous le déclarons efficace dans ces diverses affections

(Signé)

Dr A. B. CRAIG,
" O. RAYMOND,
" D. W. ARCHAMBAULT,
" J. A. ROY,
" ELZ. PAQUIN,
" G. O. BEAUDRY,
" A. P. DEL VECCHIO,
" ALEX. GERMAIN.


Dr J. EMERY CODERRE.

Toute une génération l'a employé avec succès : la grand'mère, la fille et l'enfant.

Depuis 1879 qu'il est en usage dans les familles, il a toujours donné entière satisfaction sans jamais provoquer d'accident.

Le SIROP DU Dr CODERRE est justement le plus populaire parce qu'il est bon et efficace

Lorsque vous demandez le sirop pour les enfants, exigez toujours, sur la bouteille, le nom et le portrait du Dr J. Emery Coderre, ancien doyen de l'Université Victoria. En vente partout

MENUS PROPOS

DEUX GAMINS SE DISPUTENT

—Le mien est meilleur.

—Je te dis que non, c'est le mien.

Je m'approche pour voir ce qu'il y a, et régler le différend.

—Qu'y a-t-il ?

—Il dit que son overall est meilleur que le mien.

J'interroge, je fais voir le label.

Et je lis :

Peabody's. La Maison Blanche.

—Inutile de regarder le tien, mon petit, les overalls Peabody's de la Maison Blanche sont les meilleurs,

La perte d'appétit et la débilité générale sont promptement surmontées quand on fait usage de quelques bouteilles d'huile de foie de morue de "The D. & L." fabriquée par The Davis & Lawrence Co., Ltd.

OFFICIAL [illegible] WAGHORN'S GUIDE, 5c

Libraires Keroack

52 RUE DUMOULIN, St. Boniface. | COIN des RUES MAIN et WATER Winnipeg.

TELEPHONE 3140

EN GROS ET EN DETAIL

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., etc., à très bas prix, àcause de l'importation directe.

Le meilleur choix de Cartes Postales Illustrées.

Remise spéciale aux communautés religieuses, commissaires et instituteurs.

Les ordres par la poste sont promptement exécutés.

M. KEROACK

TOUJOURS
ET PARTOUT DANS LE CANADA
DEMANDEZ LES
ALLUMETTES EDDY

On fabrique ces allumettes à Hull depuis 1851—et pendant ces 57 ans, l'article a toujours été amélioré ; aujourd'hui, c'est la perfection ; cette allumette n'est pas surpassée par aucune autre.

Vendue et employee partout dans le Canada

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital Autorise: -	$4,000,000
Capital Verse : -	$2,500,000
Fonds de reserve:	$2,150,000

DÉPOTS CONJOINTS.—La Banque d'Hochelaga accepte des dépôts en commun par le mari et la femme et pouvant être retires par l'un ou par l'autre des conjoints. Ce système de dépôts convient particulièrement aux personnes de la campagne, le mari ou la femme pouvant voir aux affaires de banque en venant en ville. En cas de décès, le survivant peu retirer l'argent sans délai et sans frais.

GEO. LALONDE, Gérant, St. Boniface.

EPICERIE NORMANDIN

Tel. 5746 — 70 Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE.

Poissons CAREME Poissons

Morue fraiche et salées—Harengs frais et salés—Hadock frais et salés—Saumon—Truites—Flottants—Gros poissons blancs—Brochets et toutes sortes de poissons en boîte et huitres fraîches.

Inutile d'aller à Winnipeg pour vos épiceries, allez ou téléphonez à l'épicerie Normandin et vous trouverez un assortiment très complet d'épiceries et provisions de première qualité et à un prix

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte amendant le chapitre 173, de 7-8 Edouard VII, lequel est un acte incorporant la "Banque de Winnipeg", dans le but d'étendre la période du temps dans lequel la dite banque doit commencer ses opérations.

Daté ce 18ème jour de janvier 1909.

DENTON, DUNN & BOULTBEE,
20 rue King, Est, Toronto
Avocats de la banque de Winnipeg.

Pain de Boyd

NOUS vendons à cinq cents un plus gros pain et de meilleure qualité que vous ne pouvez en avoir ailleurs au même prix. Nous vous servirons chaque jour un pain meilleur et à un plus bas prix qu'un pain boulangé chez vous.

Boulangerie
Coin des Rues Spence et Portage
PHONE 1030

ABONNEZ-VOUS AU
MANITOBA
$1.00 Par Annee

E. N. BOURGOIN & CO.

J. W. ROGERS, Gérant.

Ecurie de Louage

Fiacres, voitures légères, express; entretien des chevaux, harnais et voitures.

Nous avons aussi une belle voiture de famille.

60 AVE. PROVENCHER
Téléphone 4734

Dr A. H. Rondeau,

Médecin et Chirurgien

MALADIES DE LA PEAU
Une Spécialité.

CHAMBRES 418-420, BLOC SOMERSET
Coin des rues, Portage et Donald.
Tél. 7944

SI VOUS AIMEZ

la bonne lecture, envoyez douze cents au Jardin Littéraire, P. O Box 461 Dept. 104, Manchester, N. H., et vous recevrez 55 belles histoires en français par le retour du courrier.

Laplante & Fournier

Plombiers-Electriciens

POSEURS D'APPAREILS A EAU CHAUDE ET A VAPEUR, ETC.

21 et 22 Rue Dumoulin,
St. Boniface, Man.
TEL. 6436 — B. de P. 34

BAUME RHUMAL

Le spécifique par excellence des AFFECTIONS de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS.
25 ans de succès constants dans le traitement de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de L'ENROUEMENT.
Détruit les germes de la consomption lorsqu'il est pris au début. Agit promptement et sûrement.
Convient aux jeunes enfants comme aux adultes.

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS : 25c. LA BOUTEILLE.

FEUILLETON DU MANITOBA.

MON COUSIN GUY

26

(*Suite.*)

Puis une légère dose de sagesse m'étant venue avec les années j'ai bravement renoncé à la gloire littéraire, je me suis borné à faire de la musique en profane, mais avec amour, à peinturlurer de même. J'ai enfoui ensemble mes rêves ambitieux et mes premières illusions, et ne pouvant espérer davantage, je me suis résigné à n'être qu'un pauvre homme du monde, c'est-à dire une élégante inutilité, pour ne pas dire plus.

Guy s'est tu brusquement. J'étais un peu interdite de son accent devenu ironique et presque triste; oui, triste! et amer aussi! L'idée m'a traversé l'esprit qu'il venait de parler bien plus pour lui que pour moi. Mais, au bout de quelques secondes de silence, j'ai de nouveau entendu sa voix, qui avait retrouvé ses sonorités habituelles; il m'a dit gaiment :

—Petite Arlette, à quelles confidences m'entraînez-vous là! Oubliez bien vite mes fantaisistes opinions sur moi-même, et entrez goûter chez un pâtissier. Puisque vous êtes Parisienne, il vous faut prendre des habitudes parisiennes.

Nous avons donc goûté. Miss Ashton et moi, tout en croquant nos gâteaux, nous nous faisions des sourires, puisque nous ne pouvions guère nous parler, ne nous comprenant pas. Guy servait d'interprète. En sortant de la pâtisserie, il m'a offert un gros bouquet de violettes dont il a tenu bien aimablement à se charger, pour que je puisse laisser mes mains dans mon manchon et je suis rentrée ravie de mon après-midi. Ma tante a dit que c'était de la pure folie d'être revenue à pied de Notre-Dame,— je comprends son effroi, elle qui ne marche jamais! qu'elle ne me confierait plus à Guy, car il me tuerait vite, etc. Je l'ai rassurée de mon mieux... et j'espère bien, au contraire, qu'elle m'enverra encore me promener sous l'escorte de Guy... C'est si amusant, et nous continuons à nous entendre si bien, mon grand ami et moi!

20 novembre

Un, deux, trois jours encore, et le quatrième aura lieu le bal que ma tante donne pour le mariage de Charlotte, et qui sera le premier de mon existance! Aussi, je ne peux m'empêcher d'y penser à toute minute, en cherchant à m'imaginer ce plaisir inconnu qui pour l'instant, me vaut de discrètes exhortations au calme de la part de Madeleine, détachée des vanités de ce monde,— en qualité de savante, je suppose. Quant à ma tante, il lui procure plus de courses encore. Et cependant, comme elle continue à être une vraie marraine de Cendrillon au milieu de ses occupations; rien dire, une robe de bal une "vraie" pour moi, votre Arlette! une robe exquise! une robe vaporeuse! un rêve!

Quand j'ai vu ce rêve entrer dans le petit salon où nous étions, chez la couturière, j'ai cru, naturellement, qu'il s'agissait encore de quelque toilette pour Charlotte, qui passe son temps à essayer des robes ces jours-ci.

J'ai dit seulement, avec admiration:

—Quelle jolie toilette! Elle est pareille à une feuille de rose.

—Elle te plait? Tant mieux... car c'est toi, chérie, qui est destinée à t'habiller de cette feuille de rose.

—Moi! vraiment, moi?

Cela me semblait impossible. Eh bien, j'avais tort! Le ravissant nuage rose est devenu une jupe, ravissante aussi, et qui me donnait un air de jeune fille tout à fait! Je me regardais enchantée quand mes yeux se sont arrêtés sur le corsage que m'attachait l'essayeuse, et une exclamation m'a échappé:

—Oh! quel malheur! Il manque un grand morceau au corsage!

—Il manque un morceau? Où donc?

—Mais, dans le haut... On voit toutes mes épaules, tous mes bras! Qu'est-ce que l'on va faire?

J'étais désolée. Au lieu de consolations, qu'est-ce que j'entends? Un rire général, et Charlotte me dit, au milieu de cet accès de gaité extraordinaire:

—On ne fera rien du tout à ton corsage. Il ne lui manque pas de morceau... C'est un corsage décolleté... il est bien ainsi!

J'étais stupéfaite et scandalisée

—Comment! il faudra que j'aille au bal ainsi déshabillée? Madeleine, entends-tu? pour le coup ce n'est pas convenable de se comporter de la sorte!

Madeleine, la sage Madeleine, riait, elle aussi! Et elle n'était pas de mon avis! Est-ce qu'elle ne m'a pas répondu :

—C'est l'usage Arlette. Tu n'as qu'à te résigner... Tout le monde est décolleté au bal!

—Alors, c'est convenable, parce que c'est l'usage?... Quelle drôle de raison!

—Tu aura moins chaud de cette manière, m'a glissé Charlotte, en guise d'encouragement. D'ailleurs, demande à ton ami Guy... Lui même te dira que toutes les femmes sont ainsi habillées pour aller au bal.

—Oh! Charlotte tu ferais mieux de dire ainsi "déshabillées"!

Malgré les assurances répétées de ma tante et de mes savantes cousines, j'ai questionné Guy le jour même, et il leur a donné raison. Je n'ai plus maintenant qu'à prendre mon parti en brave!

Mon grand ami est arrivé bien à propos hier soir. Sur ma prière, Madeleine était en train de m'apprendre la valse; mais elle le faisait d'une façon si savante, en m'obligeant à compter tant de pas, que je m'embrouillais tout à fait. Ma patience s'en allait, je commençais à trouver la valse une danse beaucoup trop compliquée pour mes moyens, quand Guy est entré... ... Cher Guy! Il m'a vue dépitée et m'a demandé pourquoi. Je me suis écriée avec véhémence que la valse était un véritable casse tête. Il s'est mis à rire et m'a répondu:

—Venez, vous allez apprendre sans peine. Charlotte, jouez-nous quelque chose de bien entraînant. Et vous, petite cousine, dansez-vous en suivant la musique [illegible] Essayez [illegible] de trouver la valse difficile!

16 novembre.

Père, êtes-vous jamais allé au bal? Si oui, comment ne m'avez-vous pas dit que c'était une délicieuse invention? Comme je comprends maintenant Cendrillon et sa [illegible], quand ses méchantes soeurs la laissaient à la maison pour y aller sans elle! Surtout comme je comprends qu'elle ait oublié l'heure et les recommandations de sa marraine, quand elle s'est vu au bal! Savez-vous aussi, papa, que c'est une autre chose délicieuse de tourner en rond longtemps, les yeux et la tête aussi, au son d'un orchestre qui vous chante des airs de valse!... Ceux qui disent la vie maussade n'ont jamais été au bal, bien sûr.

Même les préparatifs en étaient amusants. Tout l'appartement était en remue-ménage. Il venait des tapissiers, des fleuristes, des patissiers, etc... etc. Et tous avaient des conférences avec ma tante, affairée comme un général doit l'être un jour de bataille. Elle donnait des ordres; elle était partout; elle s'impatientait ou félicitait, selon les cas, surveillait l'installation des accessoires du cotillon— une danse plus charmante que les autres, car elle dure bien plus longtemps; deux ou trois heures! une danse pendant laquelle on ne cesse de recevoir des cadeaux de son danseur et de lui en faire, et chaque fois comme remerciement, on valse l'un avec l'autre.

Charlotte était presque aussi agitée que ma tante; elle en oubliait un peu son Pierre. Madeleine, seule, restait toujours la même, allait partout avec son adresse de fée. Et si calme! me disant de-ci de-là, avec une mine étonnée : "Comme tu t'agites, Arlette!" Elle en parlait bien à son aise, Madeleine ce n'était pas son premier bal! Moi, il me semblait que le soir n'arriverait jamais! Pour m'occuper, j'allais, de temps en temps, jeter un coup d'œil sur ma robe de feuille de rose, sur mon bout de corsage, sur mes gants très longs qui au moins, allaient un peu me couvrir les bras, sur mes souliers de satin, roses aussi, de vrais amours!

Un peu avant le diner, comme je me trouvais seul dans le petit salon, je n'ai pu résister à la tentation de danser un peu pour voir si je me souvenais bien des leçons de Guy. Et je tourbillonnais de mon mieux, vite, vite, vite, quand une voix m'a crié :

—Très bien, très bien, mademoiselle! Quelle bonne élève! Repasser ainsi sa leçon!

Je me suis arrêtée court. C'était Guy.

—Vrai, c'est bien? Les jeunes gens voudront bien m'inviter?

—Mais... Je crois que oui!

—Ne croyez pas, je vous en supplie, soyez sûr!

Je suis sûr que vous ne manquerez pas de danseurs.

—Vous m'amènerez tous vos amis, que j'ai pris [illegible] leur direz pas quoi ils auraient de la méfiance... ils me fuiraient. Et je désire tant voir le carnet que m'a donné Charlotte se couvrir de noms et de noms! Je le rapporterai tel quel à Douarnenez, et Mme Morgane pourra constater qu'à Paris on ne me trouvait pas un misérable avorton. Voilà!

(*A suivre*)

Preuves pour les Femmes malades



LYDIA E. PINKHAM

Aucun autre remède n'a eu autant de succès pour soulager les femmes souffrantes, et n'a reçu de plus sincères témoignages que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Dans toutes les contrées, vous trouverez des femmes dont la santé a été rétablie par le Composé Végétal de Lydia E. Pickham. Presque toutes celles que vous connaîtrez, ainsi que leurs amies ont bénéficié de ce remède.

Dans le Laboratoire Pinkham à Lynn, Mass, toute femme peut voir en tout temps, des files contenant plus d'un million cent mille lettres, venant des femmes, demandant la santé, et là aussi, sont des lettres dans lesquelles, elles constatent ouvertement, sous leur signature, qu'elle furent guéries par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a sauvé des centaines de femmes d'opérations chirurgicales.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est fait de racines et d'herbe, sans aucune drogue; il est salutaire et inoffensif.

La raison pour laquelle le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a eu tant de succès, est parcequ'il contient des ingrédients qui agissent directement sur l'organisme féminine en le fortifiant et le remettant dans son état de santé normale.

Les femmes qui souffrent de ces maladies douloureuses, particulières à leur sexe, ne doivent pas perdre ces faits de vue, et douter de l'efficacité du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham qui peut leur rendre la santé.

La Télégraphie sans fil

Le roi d'Italie, Victor Emmanuel, a reçu récemment à diner Guillaume Marconi. L'illustre savant a déclaré à son maitre que l'installation prochaine d'une tour nouvelle à Coltana, près de Pise, mettrait en communication directe l'Europe et l'Amérique, au moyen de la télégraphie sans fil.

Cette merveille nous met en mémoire le récit fait par un échange de la scène du télégraphiste Binns sauvant, au moyen de son marconi, les huit cents passagers du navire *Republic*, frappé en travers, en plein Atlantique, le 23 janvier dernier:

Jack Binns est décoré...

C'est ainsi que se manifeste la faveur populaire. Un homme s'est montré intelligent et courageux, il a travaillé utilement au salut de ses semblables... On le décore.

Il n'y a, à cela, rien que de très naturel.

Jack Binns aura reçu des rubans de toutes les couleurs et de toutes les nations. C'est lui, le premier, qui a fait application d'une des plus récentes inventions, de la télégraphie sans fil, au bien de l'humanité, et, avec une prescience qu'expliquait son sang-froid, il a compris que, dans trois lettres, se tenaient enfermées les vies de centaines de passagers, en ce moment même prisonniers de l'épave qui allait s'engloutir.

On connait l'histoire :

Le samedi, 23 janvier, peu après six heures du matin, comme le transatlantique *Republic* passait dans le brouillard par 40° 17' de latitude nord et 70° 25' de longitude ouest, à 115 milles marins de la pointe de Long-Island, un navire italien, la *Florida*, chargé d'Italiens venant de Naples, aborda le transatlantique par le travers.

Ce fut une secousse terrible. L'eau, pénétrant dans les machines, arrêta les dynamos.

Toutes les lampes s'éteignirent. Ce fut l'affolement des catastrophes.

Jack Binns connaissait ce merveilleux instrument qu'il était chargé de manier pour transmettre au loin des dépêches commerciales ou des souhaits amicaux. Il comprit que là était le salut, et, à la lueur d'une allumette, au milieu des débris entassés par le choc, il frappa les trois touches: C. G. D.: "Au secours! Nous coulons!"

Le télégramme se propagea dans toutes les directions et fut compris. Les 710 passagers devaient la vie à cet appareil étrange qui domine l'espace et à l'intelligence humaine qui sut s'en servir.

Il y eut là comme un geste sublime, et sans doute l'imagination humaine n'avait-elle pas devancé ce courageux garçon aux yeux blonds qui maniant les courants électriques, dirigea, pendant de longues heures, les navires sauveteurs qui se détournèrent de la route pour recueillir les naufragés, seul, enfermé dans une cabine obscure, pendant qu'au dehors faisaient rage la tempête et la panique.

A lui iront les hommages des hommes qu'étonne et enthousiasme un acte énergique et utile; et ces bouts de rubans sollicités pour lui, en France, par le président des inscrits maritimes, ailleurs, par la rumeur publique, ne lui iront pas plus au cœur que ce témoignage unanime : on se préocupe de multiplier sur les navires les installations de télégraphie sans fil.

Meilleur que les gâteaux, pouddings ou pâtisseries

Jell-O

LE DESSERT SUCCULENT.

Un paquet suffit pour six.

Tous les épiciers.

Les cigarettes aux Etats-Unis

Le monopole du tabac chez nos voisins a réussi à obtenir l'adhésion des marchands indépendants, qui vendaient à réduction, à une hausse générale des prix, des cigarettes. Cette augmentation coûtera aux fumeurs $55,000,000 de plus par année.

L'an passé, d'après les chiffres officiels nos voisins ont manufacturé 55,402,330,113 de cigarettes, soit en chiffres ronds, 5,500,000,000, paquets. Il suffira d'élever d'un centin seulement le prix de chaque paquet pour obtenir les $55,000,000 dont nous venons de parler.

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses

Deux belles guérisons dues aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

L'une s'accomplit à Montréal et l'autre dans une région lointaine de la Province.

[illegible]RARD était faible, nerveuse, avait des douleurs dans tous les membres. Elle en était rendue à l'époque du retour de l'âge, [illegible]

Mademoiselle CORINNE MALONEY était faible elle aussi, elle a toussé longtemps et tout le monde ne pouvait croire qu'elle reviendrait à la santé.

Partout où les **Pilules Rouges** de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont connues, elles font la joie des femmes qui les emploient.

Si vous suivez les journaux, Mesdames, vous verrez que, tous les jours, des témoignages paraissent, démontrant, par la guérison de femmes affectées de maladies longues et souffrantes, l'évidence de la supériorité des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sur tout autre remède.

Jusqu'aujourd'hui, les Pilules Rouges ont rendu la santé à des milliers de femmes peut-être plus malades que vous; elles peuvent donc encore avoir les mêmes bons succès dans le cas de chacune. Lisez les témoignages suivants et voyez ce que les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ont fait pour deux personnes qui se désespéraient :

"Mariée bien jeune, j'eus une forte famille, ce qui m'obligea à travailler beaucoup. Trois accidents qui se sont succédés, ravagèrent ma santé. Quand vint le retour de l'âge j'étais épuisée. Je fus très malade pendant six ans. La nervosité était le point principal de ma maladie. Elle m'enlevait le sommeil et l'appétit, puis je souffrais continuellement de douleurs de reins et de palpitations. J'étais d'une grande faiblesse et pouvais difficilement m'occuper des plus légers travaux de mon ménage. J'étais sans cesse affaissée, abattue. Des remèdes de toutes sortes avaient été employés pour me soulager, mais en vain. Un jour, je me décidai d'essayer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine tant vantées de milliers de personnes. Dès les premières boîtes j'éprouvais un grand mieux. Heureuse de ce résultat, je continuai le traitement durant plusieurs mois et j'eus le bonheur de voir ma santé se rétablir. Les Pilules Rouges me donnaient l'appétit, elles calmaient mes nerfs et me rendaient le sommeil. Enfin, après l'emploi de dix boîtes, j'étais tout à fait bien et assez forte pour faire, toute seule et sans trop de fatigue, tous les gros ouvrages de ma maison."

Madame GIRARD,
475 rue Marie-Anne, Montréal.

"Je crois à l'efficacité des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine parce qu'elles m'ont guérie. Je souffrais de violents maux de tête et d'une faiblesse extrême qui me rendait tout travail impossible. Depuis quatre ans, je n'avais goûté aucun repos. Il y a deux ans et demi, j'ai tant toussé et souffert de l'estomac tout l'hiver que je désespérais presque de voir le printemps. Pendant cet hiver, je passais la plus grande partie de mes jours au lit. Lorsque j'avais des accès de toux, je ne pouvais ensuite me remuer tant mes forces étaient à bout. Deux médecins me soignèrent sans succès. Même je n'ai pas voulu prendre le deuxième traitement que l'un d'eux me donna, attendu que le premier ne m'avait apporté aucun soulagement. Je préférai alors écrire aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui me conseillèrent les Pilules Rouges et me donnèrent de si sûrs renseignements que je ne doutai plus de ma guérison. Dès les premières boîtes de Pilules Rouges, je ressentis un mieux qui s'accentua rapidement. Ce remède m'a tout à fait guérie. J'ai abandonné maintenant de l'employer, mais j'en conserve toujours avec moi. Je ne voudrais pas passer une seule journée sans avoir sous la main quelques boîtes de Pilules Rouges. Je ne puis assez remercier les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pour tout le bien qu'ils m'ont fait. Sans eux et sans les Pilules Rouges, je crois que je ne serais plus au nombre des vivants."

Mlle CORINNE MALONEY,
Rivière-à-la-Martre, Co. Gaspé, Québec.



Mlle Corinne Maloney, Rivière-à-la-Martre, Qué.

Fac-similé d'une boîte de Pilules Rouges.



Les CONSULTATIONS GRATUITES des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine se donnent tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE,
274 rue Saint-Denis, Montréal.

HOTEL QUEBEC

COIN DES AVENUES PROVENCHER ET TACHÉ, ST-BONIFACE.

V. & E. COUTURE, Prop.

Téléphone 2123.

Ce magnifique Hôtel est maintenant ouvert au public. Chambres de première classe chauffées à la vapeur. Liqueurs et cigares de choix. Pension de première classe. —Bonne écurie.

LA CUSSON LUMBER Co. Limited.

Scieries Cours et Bureaux, coin de l'Avenue Provencher et de la Rue Thibault

Telephone 2625 — Boite de Poste 20

FABRICANTS DE

Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournés. Toutes sortes d'ornementations intérieures et extérieures, Bancs d'Eglise, Autels, Prie-Dieu, etc., etc.

MARCHANDS DE

Toutes espèces de bois de construction, planches, lattes en bois et métalliques, bois de chauffage, etc, etc.

Pierre pour fondation, Chaux, Sable, Ciment.

Toutes sortes de matériaux pour enduits, Plâtres, etc, etc.

Ferronneries pour Bâtisses, Clous, Vitres, Peintures, Huile, Vernis, Pinceaux, etc etc.

SA FORCE EST DANS SA PURETE

REDWOOD LAGER

Cette bière est faite d'orge du Manitoba et de la meilleure importation de houblon; âge requis, embouteillée avec soin.

DEMANDEZ-LA

E. L. DREWRY

WINNIPEG MAN.

Banque d'Hochelaga

CAPITAL AUTORISE, $4,000,000
CAPITAL entièrement versé $2,500,000
FONDS DE RESERVE...... $2,150,000

DIRECTEURS :

F. X. St-Charles Prest.
Robt. Bickerdike M. P. P. V. Pres.
Hon. J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt,
A. Turcotte, E. H. Lemay, J. M. Wilson.

M. J. A. Prendergast Gérant Général
C. A. Giroux, - Gérant.
O. E. Dorais, Inspecteur.
F. G. Leduc, Asst.-Gérant,

BUREAU PRINCIPAL,
RUE ST. JACQUES, - MONTREAL.

Succursales :

MONTREAL: Rue Ste Catherine Centre, Rue Ste Catherine Est, Rue Notre-Dame Ouest, Hochelaga, Pointe Saint-Charles

MONTREAL: Maisonneuve, Mont Royal et St. Denis, St. Louis, Mile End.

Joliette P. Q. — St Henri P. Q.
Louiseville P. Q. — St Jérome P. Q.
Québec P. Q — Trois-Rivières P.Q.
Québec St. Roch P.Q. — Valleyfield P. Q.
Sorel P. Q. — Vankleek Hill Ont.
Sherbrooke P. Q. — Verdun, P. Q.
Farnham, P. Q.
Laprairie, P. Q.
L'Assomption, P. Q.
St. Hyacinthe, P.Q.
St. Jacques l'Achigan, P.Q.
Berthierville, P.Q.
Viauville, P Q.

Winnipeg Man.
Saint-Boniface, Man
St. Pierre, Man.
Edmonton, Albertà,

Département d'épargne—Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépots d'épargne.

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ACHETE, traites, or argent et billets de banques des pays étrangers et VEND des chèques sur les principales villes du monde.

AGENTS EN ANGLETERRE : The Clydesdale Bank, Ltd., Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte

AGENTS EN FRANCE : Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

Bureau ouvert tous les samedi soir de 6 a 8 heures

A. J. C. FRIGON, Gerant. Winnipeg

GEO LALONDE, Gerant, Succ. de Saint-Boniface.

Dr Louis F. BOUCHE

Chirurgien-Dentiste

Elève du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans; membre fondateur de la Société de Stomatologie; gradué du Collège dentaire de Chicago, collège américain de chirurgie dentaire.

2?2, RUE, McDERMOTT, coin de la rue Albert, en face des bureaux du Free Press et du Telegram.

Tél 3507

La Poudre de Savon Désinfectant de Lever Y-Z (Wise Head) est meilleure que les autres poudres, car elle est un désinfectant aussi bien qu'un savon.

J. P. Raleigh,

D.D.S.—DENTISTE,

No. 536½, Rue Main, Winnipeg

BLOC CHRISTIE,

Coin des rues Main et James

La population française sera toujours certaine d'avoir satisfaction en allant chez M. le Dr Raleigh. Ouvrage garanti N'oubliez pas la place :—

536½, Rue Main, Winnipeg

Paul Renaud

BARBIER-COIFFEUR

BLOCK DE L'HOTEL QUEBEC

Avenue Taché St Boniface

JOS. DUPAS

Tables de Pool

ET RESTAURANT

OUVERT A TOUTES HEURES.

T. A. Irvine — Jos Turner — J. W. Mould

PRIX FOURNIS SUR DEMANDE

TELEPHONE 529

STANDARD PLUMBING CO'Y

296 RUE FORT, WINNIPEG.

Appareil de Chauffage à air chaud Ou à vapeur, Plombiers une spécialité, une spécialité.

A LEMAY

ST-BONIFACE, MAN.

Clos de Bois

Toute Espèce de Boiseries Fines; Chassis et Portes de Toutes Sortes; Bois de Corde et Charbon Dur et Mou

Etant le seul Marchand de Bois Canadien Français de Winnipeg et de Saint-Boniface, je sollicite le patronage du public et particulièrement celui de mes compatriotes

COIN DES RUES THIBAULT ET PROVENCHER

Telephone 1364

EPICERIES ET.... CHAUSSURES SONT

maintenant les deux principales lignes de mon commerce, mais j'ai toujours en magasin un assortiment très varié de

Fruits, Tabac, Pipes, Cigares, etc.

Quant aux prix, je puis assurer que je ne crains pas la comparaison avec les autres magasins du même genre.

Farine, Son, Gru et toutes sortes de Grains toujours en vente.

T. PELLETIER, AVENUE TACHÉ St-Boniface.

ECURIE DE LOUAGE De M. Denis D'Aoust

161 et 163 Rue Garry

M. Dujardins informe ses amis et le public qu'il a reçu d'Ottawa une magnifique voiture pour mariages et autres cérémonies spéciales. Vû le prix énorme de cette voiture elle coûtera un peu plus chers que les autres pour la faire sortir.

J. DUJARDINS, Prop.

Téléphone 141.

V. W. HORWOOD

ARCHITECTE.

177 Rue McDermot. Telephone : 2718

Plans et devis faits sur commande pour résidences, édifices publics, etc. Les plan du nouvel hotel-de-ville de Saint-Boniface ont été faits par M Horwood.

Grand . Central . Hotel

WINNIPEG, MANITOBA.

P. L'HEUREUX, Prop.

La meilleure maison d'une piastre par jour de la ville.

P.S. Bonne cour et bonne étable en connection avec l'Hôtel. Et toute accomodation pour la vente des cheveaux.

Decoration d'Eglises et d'Appartemen

F. D. PAMBRUN

ENTREPRENETR A ST. BONIFACE

Peinture et Polycrôme de statue, imitation de faux bois et marbres, tapisserie, peinture et vitrerie. Travaux de bâtimen en tout genre

Polissage et Vernissage de meuble à l'atelier

NO. 381 Rue ST. JEAN-BAPTISTE

Soumission sur demande s'adresser au

NO. 55 RUE LAVERANDRYE.

BOITE DE POSTE 153.

CANADIAN NORTHERN HOTEL

Coin de l'Avenue Provencher et de la rue Dumoulin

JEAN ET SAVOIE, Props.

Téléphone 2956

Ce magnifique hôtel est maintenant sous la direction de soussigné. Chambres de première classe chauffées à la vapeur. Liqueurs et cigares de choix. Pension de première classe.

Jean et Savoie, Propriétaires

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.